

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

| | | | |
|--------------------------|---|---|-----------|
| ABONNEMENT ANNUEL | { | France et Colonies Françaises | 10 francs |
| | | Etranger.. . . . | 15 - |

2.514 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

NÉCROLOGIE

La Société Linnéenne vient d'être cruellement frappée par la perte subite, survenue au cours d'une excursion botanique, d'un de ses principaux animateurs, M. Pouzet, ancien président de la Section botanique, auquel nous devons en grande partie l'attribution de notre grande salle de séances ainsi que l'établissement des cours de botanique et des conférences qui ont eu tant de succès cette année.

Ses funérailles ont eu lieu, le 16 mai, à Saint-Maurice-de-Mouplaisir. De nombreux membres de notre Société y assistaient, groupés autour de M. Mérit, président actuel, MM. Beauverie, Revol, anciens présidents de la Section botanique et du Secrétaire général.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici une partie du discours que M. Mérit prononça devant son cercueil :

« Nous avons décidé, il y a longtemps déjà, une excursion dans la vallée de la Brévenne, dans les monts du Lyonnais, avoisinant Sainte-Foy-l'Argentière. Tout faisait augurer d'une bonne journée, de ces journées calmes et reposantes moralement, où la botanique fait les frais de la conversation et où l'âme s'élève un peu au-dessus des misères humaines de chaque jour. M. Pouzet, dès le matin, se montra plein d'entrain, plein de l'allant qui lui était coutumier et rien ne pouvait nous laisser deviner, pour cette journée, à peine commencée, un dénouement aussi tragique et aussi pénible. L'excursion, l'herborisation pour ceux qui sont versés un peu dans les choses de l'histoire naturelle, se déroula normalement ; chacun erra un peu au hasard de l'itinéraire, comme il est habituel, et bientôt notre collègue nous faisait signe amicalement de la main de poursuivre sans trop l'attendre, ce qui fut fait ; et nous pouvions le voir au milieu des prés en fleurs chercher, fouiller scrupuleusement les moindres recoins où auraient pu se dissimuler les plantes rares pour cette région. Le gros de la troupe fit un détour sur une petite éminence, nommée le Chatelard, et bientôt se dirigea sur Aveize où devait

être faite la halte de midi. Déjà M. Pouzet nous précédait et sa silhouette se profilait sur la hauteur ; nous devions presser le pas pour le rejoindre.

« Quelle fut à ce moment notre crainte de voir la fatigue qui se peignait sur son visage ? et c'est plein d'inquiétude que nous le pressâmes de questions. Mais, hélas, le mal implacable accomplissait son œuvre. Peut-être comprit-il encore le nom de quelques-unes de ses chères plantes en nous demandant même en ce moment, celles que nous avions récoltées. Puis il s'étendit sur l'herbe, terrassé, au milieu de ces pauvres choses qu'il avait tant aimées. Et ce fut fini ; tous les soins, toutes les attentions que lui prodiguèrent ses collègues furent inutiles.

« Eugène Pouzet succombait, je ne dirais pas en soldat, mais en botaniste, sur son champ de bataille à lui, dans la prairie, au milieu des fleurs.

« Notre collègue était membre de la Société Botanique de Lyon depuis 1894, puis de la Société Linnéenne avec laquelle elle a fusionné ; quarante années de présence, de bons et de loyaux services. C'est un vieux sociétaire qui disparaît, de ceux qu'on aimait à entendre remuer les vieux souvenirs et qui se font de plus en plus rares au fur et à mesure que nous avançons ; de ceux qu'on aimait à suivre dans les courses, dont on aimait à consulter la vieille expérience.

« Chacun sait, parmi notre Société, que M. Pouzet était l'animateur de notre Section botanique. Ce fut lui qui insuffla à la Section un renouveau, l'idée de faire des courses nombreuses, variées, longues, comme au bon temps d'il y a un demi-siècle, courses qui sont relatées avec tant de bonheur dans les *Annales* de la vieille Société Botanique, et qui sont la vie de notre Société, et, peut-être sa véritable raison d'être.

« M. Pouzet fut aussi l'animateur de nos conférences. Il se dépensait sans compter pour cette chose qui lui était chère et pour laquelle il consacrait son temps et sa peine, animé qu'il était par son inaltérable foi. Nous ne dirons pas les heureux moments de distractions saines et d'études faciles que nous avons passés grâce à lui. Parlerai-je aussi des cours de botanique qu'il a fait revivre ? Ces cours étaient oubliés depuis longtemps et ils constituent une initiation heureuse à l'étude des plantes.

« Président de la Section de botanique en 1932, il sut, comme je le disais tout à l'heure, faire vivre la Société par les herborisations auxquelles il donnait tant d'allant et faire persister cette idée qu'il faut surtout être botaniste sur le terrain. Avec quelle ardeur il nous conduisait, infatigable, tout à la botanique, nous parlant surtout d'elle, vivant beaucoup pour elle.

« Bien trop rapidement, bien indignement j'ai rappelé l'œuvre de notre cher ami, j'ai écourté. Il ne m'eût pas permis d'ailleurs de dire tant de choses, car c'était un modeste et tout ce qu'il faisait, il savait le faire discrètement, dédaignant les honneurs, se contentant de la satisfaction du devoir accompli.

« La Section de botanique, la Société Linnéenne de Lyon toute entière ne peuvent mesurer encore toute l'étendue de la perte qu'elles viennent d'éprouver. Je souhaite qu'elle soit le moins sensible possible, mais j'ai très peur que mes souhaits ne soient vains.

« Je regrette encore, du fond de mon âme, que nous ayons tant abusé de lui, que nous lui ayons trop demandé, qu'il ait trop donné à sa chère Association, qu'il se soit tué à la tâche. Aussi de tout cœur, au nom de la Société Linnéenne, de tous nos collègues, de tous les botanistes, j'adresse au collègue, à l'ami, au botaniste, à l'homme de cœur qu'il était, notre douloureux adieu. »

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

Séance générale du Mardi 12 Juin, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission des candidats présentés le 8 mai 1934:

2^o Présentation de :

M. Wibaux (Jacques), 41, rue de la République, Rabat (Maroc). — M. Rous-lacroix (Dr Albert), chargé du cours de Bactériologie à la Faculté de Médecine, 119, cours Lieutaud, Marseille (Bouches-du-Rhône). — M. Touzet, médecin-chef de l'Ecole d'application de la cavalerie, Saumur (Maine-et-Loire), *Mycologie*. — M. Bornand (Dr Marcel), Privat-Docent à la Faculté de Médecine, 20, avenue Eglise-Anglaise, Lausanne (Suisse), *Parasitologie, Bactériologie*. — M. Trochain (Jean), assistant au Muséum National d'Histoire Naturelle, 57, rue Cuvier, Paris (5^e), *Géographie botanique. Flore de l'Afrique occidentale (Phanérogames)*. — M. Levrat (Alex), architecte des Palais nationaux, 36, boulevard Saint-Michel, Paris (6^e), *Mycologie*. — M. Vinson (Jean), Moka (Mauritius), *Faune des Iles Mascareignes sp. Coléoptères*. — M. Ichok (Dr Grégoire), directeur des Services municipaux d'Hygiène et d'Assistance sociale de Clichy, 29, rue de la Ferme, Neuilly-sur-Seine (Seine). — M. Kofoid (Charles-A.), Professor of Zoology, University of California, Berkeley, Cal. (U. S. A.), *Protozoaires. Plankton. Parasites. Dinoflagellés, Tintinnoinea. Zoologie marine. Histoire de la Science*, parrains MM. Riel et Jacquet. — M. Molard, 7, rue de la Gare, Villeurbanne (Rhône), *Mycologie*. — Mme Molard, 7, rue de la Gare, Villeurbanne (Rhône), parrains MM. Jacquet et Guillemoz. — M. Sauget (Jules), aux Quatre-Vents, Besançon (Doubs), *Mycologie*, parrains MM. Bataille et Josserand. — M. Cottave (Joseph), 3 bis, rue du Colombier, Lyon (réintégration). — M. Kremky (Dr Jerzy), conservateur, Musée Zoologique polonais, Varsovie, Lrakowskie Przedmiescie 26/28, Pologne, *Lépidoptères paléarctiques, Macrolépidoptères, Tortricides, Danaïdes, Amérique méridionale*, parrains MM. Riel et Jacquet. — M. Becherer (Dr Alfred), conservateur botanique de la Ville de Genève, 192, route de Lausanne, Genève (Suisse), *Botanique*, parrains M. et M^{lle} Beauverie. — M. Faury (Barthélemy), 5, rue de Genève, Lyon, *Botanique*, parrains MM. Pouzet et Nétien. — M. Goyard (Jacques), 73, rue Bellecombe, Lyon, *Botanique*, parrains MM. Pouzet et Nétien. — M. Vilar (Dr Albert), 3, avenue de Beau-séjour, Arsenal, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et A. Mury. — M. Dupont (Maurice), 19, place Tolozan, Lyon, parrains MM. Lalive et Lacombe. — M. Gentelet (Henri), 36, rue Pasteur, Lyon, parrains MM. C. Gentelet et Vernazobres. — M. Bouveyron (L.), Saint-Denis-lès-Bourg, par Bourg (Ain), parrains MM. Lingot et Pouchet. — M^{lle} Chambard (Jeanne), Croix-des-Rameaux, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), parrains MM. Joly et Pouchet. — M^{lle} Morel (Aimée), 9, rue Fénelon, Lyon (Rhône), parrains MM. Desvignes et Pouchet. — M. Zulima (Marius), 27, rue Montesquieu, Lyon, parrains MM. Pithon et Pouchet. — M. Gaulard (Louis), 2, rue des Verriers, Lyon (7^e), parrains MM. Jacquetant et Lacombe. — M. Vermorel (André), 32, rue d'Anvers, Lyon, parrains MM. Jacquetant et Lacombe. — M. Juthy (Jules), 12, rue Girier, Lyon, parrains MM. H. Juthy et Cabut. — M. Bouchon (Eugène),

36, rue Ferrandière, Lyon, parrains MM. Pouchet et Guillemoz. — M. Vidalen (Joseph), 83, rue Magenta, Villeurbanne, parrains MM. Vergnes et Guillemoz. — M. Navarro (E.), pharmacien, Saint-Germain-du-Bel-Air (Lot), *Cristallographie*. — M. May (Raoul-Michel), assistant à l'Institut Pasteur, 2, rue Alexandre-Parodi, Paris (10^e), *Physiologie, Zoologie et Biologie expérimentales, Chimie biologique*. — M. Bauer, Rechtsanwalt, Goslar am Harz (Allemagne), *Lépidoptères, Hyménoptères*. — M. Matteson (J. Harold), 3160 S. W. 2 Street, Miami, Fla. (U. S. A.), *Lépidoptères*. — M. Pichon (Albert-Louis), haut commissaire des Douanes chinoises, 28, rue Washington, Paris (8^e), *Entomologie générale*. — M. Scherdling (Paul), conservateur au Musée zoologique de l'Université et de la Ville, 29, boulevard de la Victoire, Strasbourg (Bas-Rhin), *Coléoptères de la chaîne des Vosges et des régions limitrophes*. — Station Fédérale d'Essais viticoles, Montagibert, Lausanne (Suisse), parrains MM. Riel et Jaquet.

3^o Questions diverses.

EXONÉRATION

M. SCHERDIN (de Strasbourg), s'est fait inscrire comme membre à vie.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du Samedi 9 Juin, à 17 heures

- 1^o Colonel CONSTANTIN. — L'ogénèse de Montandon et le théorie génétique de Fraipont.
2^o Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 11 Juin, à 20 h. 30

- 1^o M. ABRIAL. — Une station nouvelle d'*Hesperis laciniata* dans la Drôme.
2^o M. QUENEY. — Présentation et analyse des « Etudes sur la Flore et la Végétation du Sahara central », par le D^r MAIRE d'Alger.
3^o Présentation de plantes.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Mercredi 20 Juin, à 20 h. 30

- 1^o M. JACQUET. — Présentation de *Lebia fulvipes* D^r Jacq.
2^o MM. JACQUET et BONNAMOUR. — Note sur *Edemera flavipes* Fabr.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 18 Juin, à 20 heures

- 1^o M. L. DUROUSSAY. — Considérations sur les difficultés d'études en Mycologie.

- 2^o M. BARBIER. — *Lepiota Forquignoni* Quélet et ses voisines (Sur la nomenclature des formes affines).
3^o M. BATTETTA. — Observations sur une Lépiote rare : *Lepiota Helieri* Boud.
2^o Présentation de Champignons frais.

AVIS

Nous prions les Sociétaires qui ont changé d'adresse de bien vouloir faire part, le plus vite possible, de leur changement au Secrétaire général (avec 1 fr. 50 pour la réfection des bandes), sous peine de ne pas recevoir leurs *Bulletins* qui nous reviennent avec la mention : *Parti sans adresse*, ou : *Inconnu à cette adresse*.

EXCURSIONS

Excursion botanique publique. — Dimanche 10 juin, sous la direction de M. REVOL, dans la vallée de la Galaure (Drôme).

Rendez-vous à la gare de Saint-Vallier (9 h. 21), à l'arrivée du train partant de la gare de Lyon-Perrache à 8 heures. On herborisera dans la basse vallée de la Galaure, entre Saint-Vallier et Saint-Uze. Train de retour à Saint-Vallier à 17 h. 16 ou 19 h. 16, Lyon-Perrache, 18 h. 30 ou 21 h. 20. Repas dans le sac. 10 kilomètres à pied.

Pour participer au billet collectif et s'assurer le transport de Saint-Vallier à Pont-de-Saint-Uze, s'inscrire en versant la somme de 20 francs, à M. REVOL ; au laboratoire de Botanique de la Faculté de Médecine, avant le jeudi soir 7 juin, 19 heures. Une permanence sera tenue ce même jeudi de 18 heures à 19 heures, au siège de la Société, rue Bossuet, 33.

Excursion mycologique publique. — Dimanche 17 juin, sous la direction de MM. POUCHET et GUILLEMOZ.

Rendez-vous à la gare de Vaugneray à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Just à 7 h. 30. Repas tiré des sacs. Retour par le train partant de Vaugneray à 19 h. 30.

Excursion botanique et mycologique en Chartreuse. — Dimanche 24 juin, sous la direction de MM. MÉRIT et GUILLEMOZ.

Rendez-vous à la gare de Saint-Cassin-la-Cascade, à l'arrivée du train partant de Lyon-Perrache à 4 h. 07. Environ 20 kilomètres à pied par Grignon, les chalets de Lélia, le col du Mollard (1.325 mètres), facultativement le mont Outheran (1.667 mètres), le Planay, Saint-Thibaud-de-Couz, la cascade de Couz. Repas tiré des sacs. Retour par le train partant de Saint-Cassin à 20 h. 37. Billets de fin de semaine pour Saint-Cassin, 19 fr. 25.

Excursion mycologique publique. — Dimanche 1^{er} juillet, sous la direction de MM. NIOLLE et THOMAS, aux Écharmaux et à la Roche d'Ajoux.

Rendez-vous à la gare de Poule, à l'arrivée du train partant de Lyon-Vaise à 6 h. 24. Repas tiré des sacs. Retour par le train partant de Poule à 19 h. 22.

Pour bénéficiaire du billet collectif, se faire inscrire, le lundi 25 juin, à 20 heures, au Siège. Prix du billet collectif : 14 francs.

Excursion botanique et géologique à l'Alpe d'Huez et aux Grandes-Rousses-en-Oisans. Samedi et dimanche 7 et 8 juillet. — Départ : samedi, 13 h. 15 par l'express de Grenoble. Rendez-vous gare Perrache. Retour à Lyon-Perrache, dimanche à 22 h. 40. Repas tirés des sacs.

Départ avec billet demi-tarif fin de semaine par l'express de Grenoble, à 13 h. 15, 24 francs. Arrivée Grenoble, 15 h. 15. Départ à 15 h. 30 en auto-

car, 21 francs aller et retour, directement pour l'Alpe d'Huez. Arrivée à l'Alpe d'Huez à 18 heures.

Première excursion sur l'Alpe 1.900 mètres pour assister au coucher du soleil. Vue de la Meije et Pelvoux. Récolte de plantes. Visite du refuge T. C. F. Causerie de M. ALLEMAND-MARTIN sur les légendes de Brandes. Retour au chalet Gaston Bonnier de l'Association des Anciens Elèves des Lycées, à 20 heures. Coucher à 21 h. 30.

Dimanche 8 juillet. — Lever à 4 h. 30. Départ à 5 h. 30 pour la Mine d'antracite (2.200 mètres) et le glacier de Sarenne (2.400 mètres). En cours de route, causerie botanique de MM. REVOL, MERIT, MOSSAT.

Retour à la Mine à midi. Déjeuner. Retour, soit par le lac Blanc (2.600 mètres), soit par le sentier de berger (2.200 mètres). Herborisation. Visite des ruines de Brandes. Retour au chalet à 16 heures. Départ pour Bourg-d'Oisans à 16 h. 30. Départ de Grenoble, 20 h. 30. Arrivée à Lyon à 22 h. 40.

Prix total, sans les repas : 49 francs. Chemin de fer, auto-car, coucher, compris.

Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire le plus tôt possible au cours des diverses séances de la Société.

Excursion mycologique. — Les 14 et 15 juillet, sous la direction de MM. BOURGEOIS et NIOLLE, dans les Monts du Forez, région de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme).

Samedi 14 juillet, rendez-vous gare Saint-Paul, à 6 h. 10, Montbrison, 9 heures. Départ en auto, arrivée à 10 h. 30, excursion dans les bois. Beauvoir, à midi, repas tiré des sacs ; l'après-midi excursion dans la forêt et visite de Saint-Anthème. Retour à Beauvoir, souper tiré des sacs et coucher au foin (petit hameau, pas d'hôtel).

Le 15 juillet, matin départ, retour à pied à Montbrison (20 kilomètres environ) par : la Catessone, son dolmen, très belle vue sur la plaine du Forez ; Verrière (où on pourra s'approvisionner). La Feuillat, à midi. Repas tiré des sacs (ceux qui voudraient prendre un repas ou un plat chaud à l'auberge, devront avertir lors du passage la veille ; après-midi : Ecotay, son vieux château et le Rocher Louis XVI ; Montbrison, départ à 17 h. 25, arrivée à Lyon, à 20 h. 7.

Pour cette excursion, s'inscrire au Siège de la Société, le lundi 9 juillet, de 20 heures à 20 h. 30 et verser la somme de 22 fr. 50 (coût du voyage, chemin de fer et auto compris).

GRUPE DE ROANNE

Excursion.

Dimanche 24 juin, excursion botanique et archéologique au Grum de Chignor (1079 mètres), organisée par MM. le D^r LÉON CHABROL et LARUE.

Départ en auto-cars de la cour de la gare de Roanne à 6 h. 30. Itinéraire-programme : Roanne, Saint-Marcel-d'Urfé, Noirétable, le Pas-de-Mousset, Vallore-Montagne, point de jonction avec un groupe vichyssois.

De 8 h. 30 à 11 h. 30, excursion au Grum de Chignor. On suivra la voie romaine entre Pamol et Aiguebonne et on visitera les vestiges de constructions antiques entre la Croix de Chignor et le Pic de l'Homme Mort. Déjeuner à Vallore-Ville. Après le déjeuner, visite de monuments historiques. Départ à 15 heures pour le retour par le col de Fressonnet, Celles, Chabreloche, le col de Saint-Thomas (arrêt), Contensou, Saint-Just-en-Chevalet (arrêt), Roanne (arrivée vers 21 heures).

Inscription, pour le voyage et le déjeuner, à la librairie Lauxerois, rue du Lycée, avant le 17 juin.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Séance du 14 Mai

M. LE PRÉSIDENT annonce le décès, survenu au cours de l'excursion de la veille, de M. POUZET, ancien Président de la Section. Il en prononce un rapide éloge et lève la séance en signe de deuil.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 16 Avril

Deux Lépiotes peu communes :

« *Lepiota citrophylla* B et Br » et « *Lepiota Georginæ* W.-G.-Sm. »

Par M. R. KÜHNER

Nous avons eu la chance de récolter ces deux espèces rarement signalées en France, au bois de Vincennes (près Paris), où elles croissaient sous les feuillus (chêne, etc.), à l'endroit précis où furent effectuées nos récoltes de *Lepiota ochraceo-cyanea* ; nous pensons qu'il n'est pas inutile de donner des descriptions détaillées de ces plantes établies d'après nos observations personnelles.

1° Étude de « *Lepiota citrophylla* B. et Br. ».

A. DESCRIPTION. En troupes, à terre, sous les feuillus. 4 et 17 octobre 1933.

Chapeau (D. : 16-32 mm.) ovoïde puis conique obtus, devenant convexo-campanulé, convexe et même à la fin étalé discoïde, à mamelon \pm marqué, souvent large et arrondi obtus, brun ou brun fauve, souvent foncé au disque qui est finement hérissé pointillé de méchulles dressées, couvert ailleurs de fines mèches brunes, fauvâtres ou ocracées, parfois mal individualisées, laissant voir entre elles, au moins au bord, le fond sulfurin clair de la chair.

Chair peu épaisse au disque, mince vers les bords, \pm jaunâtre pâle (rosissant parfois comme le stipe aux blessures faites de longue date); mais concouloire au revêtement vers la surface, à odeur parfois forte, rappelant celle de *L. cristata*.

Lames (L. : 32-35 ; l. : 2-3) pas très serrées, sulfurines (surtout dans le fond), mais pâles, libres et même parfois assez écartées du stipe, de largeur moyenne.

Stipe (H. : 2,5-6,5 cm. ; d. : 1,5-4 mm.) égal ou à peine atténué de bas en haut, sulfurin clair puis paille ou crème sale, dépourvu d'anneau mais chaussé sur une grande longueur par une laine sulfurine, parfois conglomérée en mèches, avec à la base de petits flocons ocracés ou fauvâtres, quelquefois indistincts, fistuleux à chair jaunâtre hyaline, à moelle blanche.

Voile cortiniforme sulfurin très marqué avant l'ouverture du chapeau.

Spores ovoïdes ou elliptiques, non éperonnées : 6,5-9 \times 3,5-5 μ , à paroi épaisse ne se colorant pas par le bleu de crésyl (pas d'endospore métachromatique), sans pore germatif, binucléée.

Arête des lames hétéromorphe par des poils obtus, cylindracés ou \pm ventrus de 4-8 μ de large.

Revêtement du chapeau à cellules dimorphes ; les unes courtes, claviformes ou en poire (13 μ diam.) forment une pellicule hyméniforme dense, bien que non cohérente, au-dessus de laquelle saillent de très nombreux poils dressés, très allongés, de 9-12 μ de large. *Les cellules de ce revêtement* ont une membrane fauve ou rembrunie et sont remplies d'un pigment sulfurin pâle, facile à extraire par l'ammoniaque ; l'alcool et surtout les acides (acides chlorhydrique, acétique) décolorent les solutions ammoniacales citrines, mais l'addition ultérieure d'ammoniaque ramène la couleur jaune initiale.

*Hyphe*s bouclées, rougissant fortement au bleu de crésyl dans la trame des lames.

B. OBSERVATIONS. Par son revêtement piléique à longs poils, comme par l'aspect de son stipe, que l'abondance du voile fait parfois paraître fusoïde, cette plante est indiscutablement voisine de *L. clypeolaria* ; on l'en distinguera facilement par ses petites spores et par son pigment jaune intracellulaire.

2^o Étude de « *Lepiota Georginæ* W.-G.-Sm. ».

A. DESCRIPTION. Disséminé parmi feuilles tombées sous bois ; 4 nov. 1933.

Chapeau (D. : 10-18 mm.) convexe obtus à convexe plan, parfois mamelonné, blanchâtre mais sali par un fin pointillé brun ou brun rougeâtre, observable à la loupe surtout au disque ; marge excédente.

Chair mince, blanche, inodore.

Lames (L. : 30 ; l. : 1-(2) blanches puis crème rosé, ventrues, libres, à arête floconneuse pleureuse.

Stipe (H. : 1-3 cm. ; d. : 1-2,5 mm.) égal ou un peu renflé en bas, \pm flexueux, blanc hyalin en haut mais de plus en plus sali vers le bas de brunâtre ou de brun rougeâtre, densément pubescent jusqu'au sommet, étroitement médullé d'un soyeux blanc, à parois hyalines, brunâtre miel.

Anneau très étroit et facilement caduc mais très distinct.

Espèce très tendre fragile, se tachant presque instantanément de rose feu très vif au contact, devenant instantanément bleu-vert aux vapeurs d'ammoniaque, surtout sur le chapeau, noircissant en hercier (lames brunissant).

Spores jaunâtres pâles sous le microscope sur le frais, ovoïdes ou en amande : 6,7-7,5 \times 4,2-5 μ , à paroi épaissie ne se colorant pas par le bleu de crésyl (à l'exception d'une fine endospore métachromatique parfois assez distincte), à pore non distinct.

Poils d'arête fusoïdes ventrus, à sommet contracté en un appendice obtus, allongé, \pm cylindracé ou flexueux ; 57-60 \times 14-15 \times 3,5-5 μ .

Trame des lames emmêlée, à hyphes très inégales, les unes filiformes de 4-4,5 μ de large, les autres versiformes de 20 μ de diamètre ; sous hyménium mince, celluleux.

Chair piléique à hyphes cylindriques (16 μ diam., avec plusieurs hyphes grêles) emmêlées, laissant entre elles des espaces aérifères.

Revêtement du chapeau non celluleux muni de nombreux poils allongés, cylindracés ou \pm claviformes, obtus, de 8-12 μ de large ; ces poils, dont la membrane est parfois nettement rembrunie inférieurement renferment assez souvent (comme les poils de l'arête des lames) des précipités irréguliers, bruns ou brun-rouge obscur.

*Hyphe*s du stipe non bouclées, les superficielles émettant des poils allongés, ventrus (18-19 μ diam.) atténués au sommet en un bec obtus, \pm flexueux ou toruleux. Les membranes des hyphes du stipe se colorent en pourpre mauve par le bleu de crésyl.

B. OBSERVATIONS. Cette espèce, qui ressemble à un *L. sminuda* sale et pourvu d'un anneau, se rapproche plus par la structure du revêtement piléique du *L. parvannulata*.

On la distinguera très facilement des autres *Lepiotes* de petite taille à son rougissement très marqué (le *L. Sladkyi* Vel., espèce voisine, partage avec elle ce caractère), à la réaction ammoniacale, à son stipe pubescent, etc.

*
**

M. BATTETTA fait observer, à propos de la note de M. KÜHNER, qu'il a récolté *Lepiota citrophylla* dans la région lyonnaise, en compagnie de M. POUCHER, à Grandris (Rhône), en terrain montueux et siliceux, le 11 novembre 1928 et le 7 juillet 1929.

Les caractères de l'espèce lyonnaise, tels que M. BATTETTA les a notés, correspondent sensiblement à ceux indiqués par M. KÜHNER. Il signale cependant que le couvert était différent (*Picea excelsa*) de celui donné par KÜHNER; les spores en sont d'un blanc très légèrement citrin; observées dans le réactif de Melzer, elles prennent simplement la coloration de ce dernier sans donner la réaction des membranes amyloïdes.

Cette Lépiote est donc rare, puisqu'elle est peu signalée. Elle ressemble beaucoup à *Lepiota cristata*, ou *clypeolaria*, et sa variété *campanetta* à feuillettes jaunes, mais elle s'en écarte par ses spores ainsi que par la teinte citrine générale

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du 12 Mai

La pigmentation des habitants de l'Égypte ancienne

Par le Colonel A. CONSTANTIN

La couleur des cheveux et de la barbe, celle des yeux et de la peau sont peut-être de tous les caractères physiques de l'homme les plus faciles à observer et à discerner. Aussi ont-elles toujours servi à la discrimination des races. Il faut être anthropologiste pour s'occuper des indices des hommes que l'on examine, même de leur *indice céphalique*, tenu pourtant pour si important que VACHER DE LAPOUGE a pu dire qu'un temps viendrait peut-être où les hommes se feraient la guerre à cause d'un degré de plus ou de moins dans cet indice.

L'Égypte, pays de la civilisation probablement la plus ancienne, a depuis longtemps attiré l'attention des ethnographes et des anthropologistes. Ils ont trouvé dans ses hypogées des documents ostéologiques de grande valeur. Mais si les mensurations permettent de calculer les divers indices, et si elles font supposer pour les Égyptiens une origine africaine, elles ne font pas connaître de façon sûre quelle était leur pigmentation.

Faut-il pour celle-ci s'en rapporter aux peintures des tombes royales? D'après CHAMPOLLION, elles représenteraient derrière le dieu *Horus* quatre familles de peuples bien distinctes. La première est de couleur rouge sombre, elle est bien proportionnée, elle a la physionomie douce, le nez légèrement aquilin, une longue chevelure nattée, elle est habillée de blanc. C'est la race humaine par excellence, celle que les légendes nomment *Rot-en-nerône*, celle des Égyptiens proprement dits. Derrière elle viennent les *Nashi*, qui sont des nègres, il n'y a pas de doute à avoir. Les hommes du groupe suivant ont une peau couleur chair, mais tirant sur le jaune, leur nez est aquilin,

leur barbe noire est abondante et se termine en pointe. Leur vêtement est court et de couleurs variées. Ils portent le nom de *Namou*, c'est-à-dire Asiatiques. Un dernier groupe a une peau dont la teinte est tout à fait celle que nous qualifions de couleur chair, c'est la peau dite blanche. Les nez sont droits ou légèrement convexes, les yeux bleus, la barbe blonde ou rousse. Les hommes ont la taille haute et élancée, ils sont vêtus de peaux de bœuf ayant encore leurs poils ; ils sont tatoués sur les diverses parties du corps. Ce sont les *Tamahous*, c'est-à-dire des Libyens et Européens. Il est à remarquer que les peintures indiquent presque toujours les cheveux comme noirs ou d'un brun très foncé.

Les représentations des peuples que guidait le dieu Horus étaient-elles bien conformes à la réalité ? N'avaient-elles rien de conventionnel ? rien qui résultât de l'effet des préjugés ? Ne pourrions-nous voir la preuve de cette influence dans la différence de couleur des hommes et des femmes ? Alors que les premiers dont la peau est d'habitude hâlée par le soleil et le vent sont presque toujours représentés de couleur rouge brique, les femmes, dont la vie se passe davantage dans les maisons, sont peintes en jaune sur les tableaux.

Les momies égyptiennes et les papyrus de l'époque gréco-romaine apportent des indications d'un autre ordre. La couleur de la peau des momies a pu être altérée par la momification. Le fait est arrivé même pour des cadavres momifiés naturellement par suite de leur séjour dans une terre particulière. Mais la reine Anhapan semble bien avoir été blanche de peau, et il en est de même de Tnoutmos II. Ce dernier avait les cheveux châtain clair, ainsi qu'un jeune homme inconnu et une chanteuse, dont l'indice céphalique était de 84, tandis que les indices céphaliques des Égyptiens sont généralement bas. Comme presque toujours les momies ont les cheveux noirs, on peut se demander si la couleur des trois momies dont les cheveux châtains ont été signalés n'a pas été modifiée au cours des siècles passés dans la tombe.

Des documents rassemblés dans les instituts de papyrologie de Heidelberg et de Milan fournissent d'autres renseignements qui sont également précieux. Ce sont des bulletins des recensements de l'époque romaine et des actes de vente. Sur les uns et les autres figurent les signalements d'Égyptiens et d'étrangers habitant l'Égypte. Ils indiquent le nom paternel ou maternel des individus, leur nationalité, leur profession, leur âge, leur taille, la couleur de leur peau ou de leurs cheveux, l'aspect de ceux-ci ; ils renseignent encore sur la conformation du visage, la forme du nez, celle des oreilles, la couleur des yeux, la barbe, les signes particuliers, les malformations des membres.

Ces divers documents ont été l'objet d'intéressantes communications au Congrès International des études sur la population, qui a été si remarquablement organisé à Rome, en 1931, par le Comité italien d'études des problèmes de la population. Ces communications n'ayant pas été faites à la section d'anthropologie du Congrès, celle aux séances desquelles j'ai assisté, je les ignorais lorsqu'en décembre 1931, je vous ai rendu compte de l'important Congrès tenu cette année-là à Rome. La communication du Professeur C. GINI, qui en était le président, présente au point de vue de la pigmentation un intérêt tout particulier, comme il va être vu.

M. GINI s'est surtout occupé des actes de vente rédigés en langue grecque, à l'époque de l'empire romain. Différant d'avis avec la plupart des auteurs, il estime que, du moins dans les signalements de personnes, les adjectifs terminés en *γροος* se rapportent à la couleur des cheveux et non à celle de la peau. Je rappelle que les anthropologistes français appliquent à la carnation les expressions *mélanochrøide*, *xanthochrøide* et *leucochrøide*, que notre

collègue, le Professeur GUIART emploie à juste raison pour désigner les *blancs* de l'Europe, trop souvent appelés xanthochroïdes, comme s'ils étaient des *jaunes*.

Plusieurs raisons ont déterminé le Professeur GINI à ne pas se conformer aux habitudes sémantiques les plus générales. Le *Thesaurus Graecae Linguae*, d'Henri ETIENNE réédité en 1831, à Paris, met en regard des adjectifs λευκόχρους, μελαγχρους, μελιχρους, comme d'ερυθρος, de πικρος, etc., des mots indiquant simplement des couleurs, mais n'indiquant point à quels objets elles s'appliquent. Dans la plupart des dictionnaires le mot grec χροα a tout d'abord le sens de couleur, et c'est par une catachrèse restreignant sa signification qu'il veut dire teint du visage. Des citations d'auteurs grecs montrent d'ailleurs que les adjectifs terminés en χρους peuvent qualifier tout autre chose que la carnation.

De plus, dans les signalements, les qualificatifs indiquant la couleur se trouvent, sauf exceptions très rares, immédiatement avant ceux qui ont trait à la longueur et l'abondance des cheveux. Cela fait d'autant plus penser que ces qualificatifs se rapportent aux cheveux, qu'ils auraient été inutiles, si les habitants de l'Egypte avaient eu tous les cheveux de la même couleur ; et ceci n'était sûrement pas le cas, étant donné ce que nous savons de la présence parmi eux de Libyens, d'Illyriens, de Macédoniens, de Thraces, de Grecs et de Rhodiens. Les premiers, en effet, ont été décrits comme blonds par les contemporains, et les autres ne pouvaient avoir une teinte identique pour tous de la chevelure. Ajoutons que parmi les individus dont le pays d'origine nous est connu, il en est de portés comme λευκοχροι pour lesquels l'hypothèse d'une carnation blanche est inadmissible. De même parmi les individus indiqués comme μελαγχροι, il en est qu'on ne peut supposer avoir eu tous la peau noire, en raison de leur origine.

Remarquons enfin que les adjectifs λευκοχρους, μελαγχρους et πικρος sont employés dans des actes donnant la description d'animaux : ânes, chèvres, chameaux, chevaux, bœufs ; et il n'y a pas de doute qu'ils servent ici à indiquer le pelage, ni qu'ils aient la même valeur juridique que dans le signalement des esclaves lors de la rédaction des actes de vente.

Tout concourt donc à faire admettre l'interprétation du Professeur GINI pour les mots dont le sens semble pouvoir prêter à équivoque. Il faut encore observer que l'adjectif λευκοχρους, qui est employé dans le signalement d'hommes jeunes, et aussi pour des animaux dont le poil est souvent d'un jaune roux très clair, doit signifier non le blanc de la canitie mais blondâtre, blond filasse. Cela s'accorde avec cette remarque générale qu'au milieu d'une population aux cheveux noirs ou très bruns et au teint bronzé, des hommes qui en Europe paraîtraient blonds ou châains, semblent avoir des cheveux d'un blond pâle ou d'un châain clair.

L'examen des tableaux dressés par le Professeur GINI des individus rangés d'après leur couleur de cheveux et leur origine géographique montre que les cheveux châains étaient les plus fréquents dans l'ancienne Egypte¹ et que leur proportion était plus grande chez les Persans et les Egyptiens que chez les hommes d'autres peuples. 12 Grecs blonds ont été observés sur 59, ce qui ne doit pas étonner, d'après ce que les auteurs anciens ont écrit. De même la présence de 2 blonds et d'un roux parmi 3 Libyens concorde avec ce que COLLIMAQUE et LUCAIN nous apprennent des Libyens.

¹ Si l'on tient compte de ce qu'il peut y avoir de subjectif dans l'appréciation de la couleur des cheveux, on peut dire que c'est aux cheveux des habitants du pays de Bade que, d'après les tableaux statistiques, se rapprocheraient le plus les cheveux des habitants de l'Egypte antique (tableau établi par le Professeur C. GINI).

Le nombre des femmes, dont le Professeur GINT a relevé le signalement, est trop faible pour qu'on puisse conclure à des différences de coloration entre leur chevelure et celle des hommes.

Aujourd'hui, la proportion des diverses couleurs de cheveux est incontestablement très différente chez les Egyptiens.

HADLICKO n'a trouvé que des cheveux noirs ou presque noirs chez les indigènes de l'Oasis de Kharga. D'après M. CRAIG, qui est un statisticien notoire et qui vit depuis longtemps en Egypte, les cheveux vraiment blonds y sont sinon inconnus, du moins entièrement rares. Il y aurait une certaine proportion de cheveux roux dus, suivant lui, aux croisements résultant de mariage entre Egyptiens et Géorgiens, Circassiens, Turcs, Albanais et Grecs.

La disparition presque complète de ces blonds dont les papyrus de l'époque gréco-romaine montrent la fréquence relative (12,5 %) peut s'expliquer par deux causes. Depuis la conquête de l'Egypte par les Arabes, beaucoup de Grecs ou descendants de Grecs ont regagné leur patrie. D'autre part, l'influence du climat combinée avec le caractère *dominant* de la couleur noire a pu avoir sur les descendants des Egyptiens et sur ceux des Libyens immigrés au milieu d'eux les mêmes effets que dans les autres parties de l'Afrique. La disparition presque complète des blonds s'accorde avec l'accroissement proportionnel du nombre des hommes ayant les cheveux noirs, qui est certainement aujourd'hui de 8 % supérieur à ce que montrent les papyrus. L'accroissement de la pigmentation a, d'ailleurs, été remarquée dans la plupart des pays. Il ne semble pas qu'il faille y voir un mauvais effet des sélections sociales, comme le pense VACHER DE LAPUGE¹.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 21 Février

Le « Coco ensorcelé ». Histoire d'une semence sauteuse

Par M. le Dr E. ROMAN (suite)

On peut se demander si de tels mouvements ont une utilité quelconque pour l'insecte. M. HERING pense qu'ils ont un rôle protecteur ; lorsqu'une semence parasitée tombe sur le sol en plein soleil au cours de l'été mexicain, ses déplacements lui permettent de gagner un endroit ombragé, écartant ainsi le danger de dessiccation des stades à venir. Des observations faites dans la nature sur les semences sauteuses de Tamarix, habitées par la larve d'un Charançon, le *Nanophyes tamaricis* Gyll., ont conduit le Dr GROBAUT² à une interprétation semblable.

Carpocapsa deshaisiana présente trois générations dans le courant de l'année : la première, dont le développement post-embryonnaire s'effectue en mars et avril, donne ses papillons d'avril à juin ; la seconde correspond aux stades jeunes qui évoluent en juin et juillet et éclosent de juillet à septembre ; la dernière passe l'automne et l'hiver à l'état larvaire et quitte sa dépouille nymphale en février de l'année suivante.

¹ Dans son livre *L'Aryen*.

² Dr GROBAUT, Une graine sauteuse (Biologie du *Nanophyes tamaricis*), *Miscellan. entom.*, t. XXII, 30 août 1914, p. 17.

À notre connaissance, personne n'a observé dans son pays d'origine la ponte du Microlépidoptère qui nous occupe. En vérité, l'embryon paraît incapable de traverser le péricarpe si résistant du « Coco ensorcelé ». Il est probable que comme chez les *Carpocapsa* européennes, la mère dépose ses œufs dans la fleur femelle ou à son voisinage et que les jeunes larves pénètrent facilement dans les carpelles avant la lignification de leurs parois. Il y a tout lieu d'admettre qu'une fois arrivées dans leur loge, elles commencent par dévorer la graine qui y est incluse. Un peu avant la nymphose, la chenille s'attaque au péricarpe et creuse une galerie cylindrique qui se dirige vers l'extérieur au point où le pôle le plus convexe de la semence est traversé par la nervure médiane; toutefois elle ménage une cloison très mince, dont elle rongé la circonférence; l'adhérence est assurée par des fils de soie clairsemés. Contrairement à ce qui s'observe chez la plupart des *Carpocapsa*, la chrysalidation a lieu à l'intérieur de la semence dans un cocon formé d'une couche soyeuse assez épaisse, qui se prolonge contre les parois du pertuis, mais ne recouvre pas l'opercule.

La chrysalide présente à la face dorsale de chaque segment abdominal deux couronnes d'épines (fig. 3), analogues à celles des nymphes de Cossides et d'Égeriides (Sesiïdes); ces crochets lui permettent de ramper dans sa galerie jusqu'à l'opercule, que le papillon n'a qu'à pousser pour prendre son essor (fig. 1).

Nous avons eu l'occasion de voir évoluer jusqu'au stade adulte une chenille de *Carpocapsa deshaisiana* habitant une semence trouée sur sa face convexe d'une large fente, vite obturée d'ailleurs par une couche soyeuse. L'insecte n'a pas profité pour sortir de l'ouverture qui lui était offerte, mais la larve a creusé comme d'habitude sa galerie dans la partie la plus épaisse de la paroi. Après s'être nourrie de la graine, elle a certainement besoin, pour terminer son évolution, d'assimiler les matériaux que renferme le péricarpe.

RELATIONS ENTRE LA SEMENCE ET LA CARPOCAPSE. — On sait qu'à maturité les capsules de *Sebastiania* s'ouvrent sur leur face externe par la déhiscence de deux valves, laissant entre elles un tractus médian. On ne peut songer à admettre que la lâche couche de soie, dont la chenille recouvre sa prison, soit assez résistante pour maintenir fixe tout le péricarpe. D'autre part, si rien n'empêche de supposer que toute l'évolution de *Carpocapsa deshaisiana* se fait avant l'époque de la déhiscence, on ne comprend pas que des semences qui ont laissé échapper l'adulte puissent être gardées intactes pendant des mois à l'abri de l'humidité. En effet les recherches de LECLERC DU SABLON ont montré que la déhiscence des fruits secs est un phénomène entièrement mécanique. L'existence dans leur enveloppe d'assises lignifiées, qui se recouvrent perpendiculairement, détermine sous l'influence de la dessiccation une courbure à concavité externe. Il en résulte un allongement progressif de la paroi, qui finit par se rompre suivant une zone de moindre résistance constituée souvent par des éléments à grand axe normal par rapport à la surface.

Si nous pratiquons des coupes transversales de la paroi convexe du « Coco ensorcelé » (fig. 4), nous trouvons, en dessous de l'épiderme et d'une couche parenchymateuse parcourue par des éléments vasculaires (A), une assise de fibres perpendiculaires (C) comprise entre deux couches de fibres longitudinales (B et D). Le long de la ligne médiane, on remarque en dehors une zone où les éléments lignifiés ont une direction normale (E); l'assise voisine de la cavité, par contre, ne comporte pas à ce niveau de cellules spécialisées. Lorsqu'on comprime le péricarpe, il se rompt extérieurement, mais la couche

la plus interne (D) reste intacte et, si la pression devient plus forte, elle se sépare des éléments voisins sans subir de dommage. Malgré l'impossibilité d'obtenir pour l'étude des fruits de *Sebastiania* non parasités, il est tentant de supposer que cette disposition résulte d'une réaction du péricarpe contre la chenille qu'il emprisonne. Toutefois l'examen anatomique ne permet pas

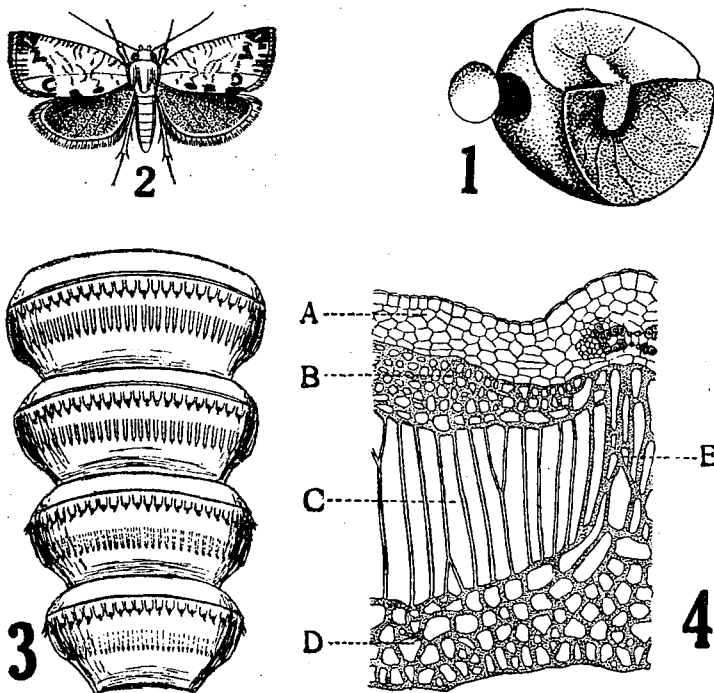


FIG. 1. — « Cocco ensorcelé » après la sortie de *Carpocapsa deshaisiana* (grossi 2 fois).

FIG. 2. — *Carpocapsa deshaisiana* adulte (grossi 2 fois).

FIG. 3. — Tergites abdominaux 2 - 5 de la chrysalide (grossi 10 fois).

FIG. 4. — Coupe schématisée du péricarpe d'une loge de *Sebastiania* parasitée : A, couche parenchymateuse ; B, assise longitudinale externe ; C, assise perpendiculaire ; D, assise longitudinale interne ; E, zone de déhiscence (grossi 100 fois).

de savoir si, dans son jeune âge, la larve s'est nourrie aux dépens des cellules, qui tapissent la loge.

ROSE¹, qui a pu observer des capsules saines de *Sebastiania Palmeri*, signale qu'elles diffèrent considérablement des échantillons parasités. Il est regrettable que ce botaniste ait omis de décrire ces dissemblances. Toutefois son assertion jointe à nos observations microscopiques paraît bien indiquer une altération morphologique du fruit, qui correspond à la défini-

¹ J. N. ROSE : *List of plants collected by Dr Edward Palmer in Western Mexico and Arizona in 1890* - Contr. from the U. S. nat Herbarium, t. I., n° 4, p. 91.

tion très large appliquée par H. Ross¹ aux cécidies. Il est bien probable que le « Coco ensorcelé » représente une galle localisée aux loges des fruits de *Sebastiania* et provoquée par la chenille de *Carpocapsa deshaisiana*, de même que les semences sauteuses des *Tamarix*, représentent d'après CECCONI, TAVARES, CHOBAUT, des galles capsulaires provoquées par les larves de Coléoptères Curculionides du genre *Nanophyes*.

AUTRES EXEMPLES DE COQUES SAUTEUSES. — Le « Coco ensorcelé » n'est pas unique en son genre. Il existe bien d'autres larves d'insectes susceptibles de faire mouvoir l'enveloppe qui les protège.

Parmi les Lépidoptères, RILEY a fait connaître, sous le nom de *Grapholitha sebastianiae*, un très petit Tortricide du Mexique, dont la larve habite les loges des capsules de *Sebastiania* et présente absolument les mêmes mœurs que celle de *Carpocapsa deshaisiana*. Dans l'Uruguay, C. BERG a découvert un fruit sauteur chez l'Euhorbiacée *Colliguaja brasiliensis* J. Müll. Les mouvements sont provoqués par la chenille d'une espèce du même groupe *Grapholitha motrix* Berg; comme elle a besoin pour son entretien des trois carpelles qui constituent la capsule, elle perfore les parois qui restent accolées pour passer de l'un à l'autre, en sorte que le fruit entier se déplace.

Chez les Coléoptères l'exemple le plus anciennement connu est fourni par les galles des capsules de *Tamarix* habitées par diverses espèces de Charançons minuscules du genre *Nanophyes*, *N. tamaricis* Gyll., *N. pallidulus* Grav., *N. pallidus* Ol. Ces semences sauteuses mentionnées dès le XVI^e siècle, suivant ASCHERSON², par le botaniste de LOBEL, ont été surtout étudiées par le Dr CHOBAUT. Chez *N. tamaricis*, qui parasite *Tamarix gallica* L., la larve, repliée en V dans sa loge, possède sur le deuxième segment abdominal une gibbosité extensible qui en occupe le sommet. Quand la capsule saute, elle appuie contre les parois ses deux extrémités, puis d'une brusque saccade elle se projette en haut, tandis que sa bosse gonflée au maximum vient buter convulsivement contre le plafond. Un Curculionide de nos vergers *Anthonomus spilotus* Redt. se nymphose à l'intérieur d'une coque en barillet attachée au pétiole ou en bordure du limbe des feuilles de poiriers. Nous avons pu confirmer l'an dernier, sur des échantillons récoltés à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), les aptitudes saltatoires de ces tonnelets déjà signalées par R. PUSSARD³. J. LICHTENSTEIN⁴ a constaté des mœurs analogues chez un autre Curculionide, *Cionellus gibbifrons* Kiesw., qui vit dans la région méditerranéenne aux dépens de diverses *Phillyrea*.

Plusieurs cas ont encore été signalés chez des Hyménoptères. En Autriche, MANN a observé les sauts de galles de la face inférieure des feuilles du chêne, *Quercus cerris* L. GIRAUD a démontré que le mécanisme de ces mouvements est très analogue à ce qui s'observe chez *Carpocapsa deshaisiana* et a décrit le Cynipide responsable sous le nom de *Neuroterus saltans*. En Amérique, RILEY a observé sur différents chênes des cécidies semblablement animées, provoquées par *Cynips saltatorius* H. Edwards. Une Tenthredide mineuse *Phyllotoma aceris* Kalt. termine son existence larvaire dans une coque dont l'un des côtés est découpé dans l'épiderme supérieur de la feuille d'*Acer*

¹ H. ROSS, *Praktikum der Gallenkunde*, Biologische Studienbücher herausgeben von W. Schöniken, XII, Berlin, J. Springer, 1932.

² P. ASCHERSON, *Die Springenden Tamarisk enfrüchte und Eichengallen - (Abhandl. herausg. vom naturw. Verein zu Bremen. Bd XII, Heft. 1, 1891, p. 53).*

³ R. PUSSARD, Un nouvel exemple de coque sauteuse (*C. R. Soc. de Biologie*, 14 mars 1931, t. CVI, p. 792).

⁴ J. LICHTENSTEIN, *Bull. Soc. Entom. de France*, 1920, p. 315.

monsessulatum L. et l'autre constitué par de la soie. G. MINGAUD a constaté qu'en tombant sur le sol ces coques se mettent à sauter. Enfin GEOFFROY a signalé des cocons acrobates chez des Ichneumonides. BRIDGEMANN a montré que chez *Spudastica petiolaris* Thoms., le mécanisme saltatoire rappelle tout à fait celui du « Coco ensorcelé ».

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. TROCHAIN (Jean), assistant au Muséum National d'Histoire naturelle, 57, rue Cuvier, Paris (5^e), actuellement en mission dans l'Afrique occidentale française (Adresse : Poste restante, Dakar, faire suivre), est à la disposition de ses collègues pour leur procurer des matériaux d'étude (*Phanérogames*) de la région qu'il étudie, et à son retour en France (en novembre 1934) se fera un plaisir d'effectuer les déterminations qui pourraient leur être utiles.

M. KOFOLD (Prof. Charles-A.), University of California, Department of Zoology, Berkeley, Cal. (U. S. A.). For exchange : Books serials, and pamphlets in the biological sciences, in all fields. Priced list exchanged especially with libraries and specialists. Wanted old science, natural history, parasitology; and unique pamphlets in all biological subjects.

M. MARCOT (Ch.), à l'Aiguillon-sur-Mer, (Vendée). demande à acheter d'occasion : *Les travaux de l'Amateur*.

A céder nombreuses années et numéros dépareillés de la *Revue Française d'Ornithologie*, « l'Oiseau », « Alauda » et *Bulletin de la S. N. d'Acclimatation*.

M. NAVARRO (E.), pharmacien, Saint-Germain-au-Bel-Air (Lot), serait heureux de connaître des collègues s'occupant de la cristallisation du carbone (expérience de Moissan) ou les travaux récents qui ont été faits sur cette question et tient à leur disposition quelques tirés à part de communications faites sur ce sujet dans divers Congrès de l'A. F. A. S.

M. RAYNAUD (P.), 81, avenue Dembourg, Albi, offre 50 % de ses chasses en coléoptères, hyménoptères, hémiptères, diptères etc., contre carabes vivants de toutes faunes, ou contre préparation et détermination de la totalité des captures, sauf pour exemplaires uniques.

M. G. de VICHET, 5, rue du Grand-Saint-Jean, Montpellier, est à la disposition membres Société pour détermination Orthoptères France.

Claudius COTE 33, rue du Plat, LYON, acheteur MONTRES ANCIENNES signées de BRÉGUET ou BRÉGUET & FILS (vers 1800 à 1830. — Faire offre avec prix.)

M. H. TESTOUT, 107, rue Moncey, LYON, offre EPINGLES à insectes, Karlsbad véritable; acier émaillé noir, tous les numéros de 00 à 8, 29 francs le mille du même numéro; 3 francs le cent. Toujours valable.

Le Gérant : O. THÉODORE.